

LA CHENILLE PROCESSIONNAIRE DU PIN



LES MOYENS DE LUTTE

LA PIEGEAGE A L'AIDE DE PHEROMONES



Il consiste à placer à partir de fin juin jusqu'à mi-septembre, des pièges accompagnés d'une capsule à phéromones, à proximité des pins. Les papillons mâles émergeant du sol durant l'été sont ainsi attirés par la phéromone et donc capturés. L'accouplement est ainsi limité ce qui par conséquent engendre une baisse des populations.

<u>Attention</u>, à lui seul, le piégeage à l'aide de phéromones n'éliminera pas la totalité des populations!

LE TRAITEMENT BIOLOGIQUE D'AUTOMNE



Ce traitement consiste à pulvériser une solution de Bacille de Thuringe (bactérie) (produit biologique) sur l'ensemble du feuillage à partir de la deuxième quinzaine de septembre et jusqu'à début décembre. Les chenilles sortant la nuit, consomment le feuillage et donc les bactéries. Celles-ci, une fois ingérées par les chenilles, attaquent les cellules épithéliales du système digestif des chenilles, provoquant leur mort sous 2 à 3 jours.

L'ECHENILLAGE



Le but est d'enlever les cocons et donc les chenilles, à partir de décembre, avec un échenilloir. Cette opération doit être réalisée en prenant toutes les précautions nécessaires pour éviter les urtications (gants, lunettes, combinaison) surtout si l'intervention est réalisée tardivement dans la saison (Janvier - Février).

L'échenillage sera d'autant plus facile que les cocons seront placés bas!

LES ECOPIEGES



Afin d'éviter que les chenilles descendent sur le sol pour se nymphoser au printemps et répandent leurs poils urticants, des écopièges peuvent être placés sur chaque pin contaminé à une hauteur de 2,50 m environ. Le but est de capturer les chenilles à leur descente quand elles sont en procession (janvier à mai). Celles-ci s'enfouissent dans un sac de terre accroché au piège qui ceinture l'arbre.

A la fin du printemps, il suffit d'enlever ce sac contenant désormais des chrysalides et de s'en débarrasser (compost).

LES NICHOIRS A MESANGES



Afin de viser une gestion à long terme, la pose de <u>nichoirs à mésange</u>, proche de vos pins, peutêtre un moyen de lutte complémentaire. Les mésanges sont des oiseaux insectivores qui raffolent des chenilles processionnaires.

<u>Quelques conseils</u>: 1 nichoir (bois) tous les 20 mètres à installer à plus de 1,80 m de hauteur pour les protéger des prédateurs (chats). Le trou d'envol, de diamètre 32 mm, devra être orienté dos aux vents dominants, vers le sud-est. Le nichoir devra être légèrement penché en avant pour protéger les oiseaux des intempéries.

FEDERATION DEPARTEMENTALE DES GROUPEMENTS DE DEFENSE CONTRE LES ORGANISMES NUISIBLES

8 Avenue Edgar Degas - CS 92110 - 56019 VANNES CEDEX

Tél: 02 97 69 28 70 - Email: accueil@fdgdon56.fr - http://www.fredon-bretagne.com/fdgdon-morbihan/